



I.N.C. du 27 mai 2020
Branche Maladie et AT/MP

Déclaration préalable de la Fédération PSE CFTC

La Fédération insiste à l'occasion de cette INC en présence du Directeur Général de la CNAM, sur la nécessité d'une articulation inter-branche forte autour de 3 principaux points :

- Demande de communication des **lettres nationales de cadrage aux OS** (afin que nos organisations puissent connaître les politiques salariales des branches)
- Une **réunion interbranche** sur le déconfinement ainsi que sur la politique de rémunération
- Quid de **la prime aux personnels de Sécurité Sociale** ? Peut-on avoir l'avis du Ministère sur le principe de cette prime suite à nos interpellations multiples et à notre courrier au ministre du 13 mai 2020 ?
- Quid des absences pénalisantes que la CFTC souhaite voir neutralisées
- La CFTc souhaite enfin sensibiliser sur la nécessité d'adapter les objectifs et contraintes de la COG et des CPG en matière d'ETPMA et de RMPP pour maintenir et préserver la motivation des personnels et la capacité d'intervention des organismes

NOUS AVONS TELLEMENT DE CHOSES
À CONSTRUIRE ENSEMBLE !